

Le Département de Vaucluse inaugure l'Edes d'Apt



Le seizième Espace départemental des solidarités (Edes), situé à Apt, vient d'être inauguré. Le projet, dont les travaux ont débuté en mai 2021, permet à 40 agents de travailler dans un espace de 1200m² moderne et qui répond aux enjeux environnementaux.

Impossible de le rater en entrant dans la ville. En direction du centre-ville d'Apt, ce bâtiment imposant, tout de bois vêtu, attire l'oeil. Il s'agit du nouvel Edes, qui vient d'être inauguré par le Département de Vaucluse en présence de <u>Dominique Santoni</u>, présidente du Conseil départemental, <u>Suzanne Bouchet</u>, vice-présidente du Conseil départemental en charge des solidarités, <u>Gilles Ripert</u>, président du Pays d'Apt Luberon, <u>Véronique Arnaud Deloy</u>, maire d'Apt, <u>Christine Hacques</u>, sous-préfète d'Apt, ainsi que d'autres élus, les agents de l'Edes, ou encore les personnes ayant contribué de près ou de loin au projet.



« C'était une priorité que la ville et le Pays d'Apt puissent proposer un nouvel espace des solidarités plus moderne et plus adapté, explique Dominique Santoni. C'était un priorité que le Vaucluse puisse bénéficier d'un nouvel outil pour mettre en oeuvre toutes ses politiques sociales. » L'Edes était auparavant installé dans l'hôpital d'Apt. L'espace étant devenu trop exigu, il était de moins en moins facile d'accueillir les usagers avec efficacité. Certains partenaires étaient quant à eux accueillis sur un site annexe. Le Département a donc souhaité réunir les deux structures en un seul et même bâtiment mieux situé, près de l'office de tourisme, et plus facile d'accès.



©Vanessa Arnal

Un espace aux multiples facettes

Ce nouvel espace des solidarités propose donc un large panel de missions telles que l'accueil et l'accompagnement des publics en difficulté, la protection maternelle et infantile, la prévention en faveur des familles, l'aide sociale à l'enfance, et également des consultations médicales pour les enfants et nourrissons, des permanences pour tous les citoyens avec la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) ou la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) par exemple, ainsi que l'assistance dans toutes les démarches administratives ou numériques.



« L'objectif du Conseil départemental est que tous les Vauclusiens puissent connaître leurs droits et accéder à tous les services qui leur sont nécessaires en cas de difficultés. » Tous les habitants sont ainsi mis sur un pied d'égalité, notamment concernant l'accès au numérique, qui est souvent sources d'inégalités. « Le passage au numérique ne doit pas être synonyme de décrochage pour les citoyens, et le contact physique ne doit pas pour autant être oublié », rappelle Christine Hacques, sous-préfète d'Apt.

©Vanessa Arnal

1200m² de surface utile

Implanté sur un terrain de 3 050m² situé sur une ancienne emprise ferroviaire, l'Edes d'Apt a une surface utilse de 1200m². Celle-ci comprend un espace de 560m² au rez-de-chaussée, ouvert au public, ainsi qu'un espace de 630m² à l'étage où seul le personnel a accès. L'espace compte également un parking interne, réservé au personnel, qui est équipé de deux bornes de recharge pour les véhicules électriques.

Devant le bâtiment, il y a un large parking public, nécessaire pour l'accueil du public et qui répond aux besoins de la communauté de communes Pays d'Apt Luberon et de la ville. Le public peut également se rendre à l'Edes à pied en toute sécurité. Un escalier et un cheminement piétonnier en béton désactivé relient l'édifice à la RD900.





Frédéric Nicolas (Apache Architectes), accompagné de Dominique Santoni, explique les objectifs des panneaux solaires. ©Vanessa Arnal

Un bâtiment qui s'inscrit dans une démarche environnementale

Le projet, dont le montant s'est élevé à 7,2 millions d'euros, répond aux enjeux du développement durable. La construction du bâtiment, d'une longueur de 68m et d'une largeur de 17m, a été supervisée par les cabinets d'architecture Apache Architectes, basé à Apt et Montpellier, et PHM Architectes, basé à Aix-en-Provence.

Le bâtiment a pour objectif d'être confortable, sain, performant énergétiquement et économe à l'usage, par l'utilisation principale d'un matériau chaleureux et écologique, le bois, mais aussi de végétation pour former un filtre naturel entre la façade de l'édifice et le domaine public. Des panneaux photovoltaïques ont également été installés sur le toit, sur une surface de $116m^2$. La production est estimée à 34 MWh par an, ce qui correspond à la moitié de la consommation d'électricité du bâtiment. Ainsi, le Conseil départemental de Vaucluse a reçu la labellisation 'Bâtiment durable méditerranéen' niveau bronze, pour cette construction, tel était son ambition lors des prémices du projet.

© Jessica Jouve, service communication du Conseil départemental de Vaucluse